

Date d'émission 07-avr.-2026

Date de révision : 08-avr.-2026

Version 1

## 1. Identification

### Identificateur de produit

Nom du produit RG 2400® LT

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité PGP-013-CA-FR

Synonymes Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Revêtement anticorrosion

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Identificateur du fournisseur initial

THIS SAFETY DATA SHEET  
IS NOT COMPLIANT UNLESS  
CANADIAN ADDRESS IS USED

#### Adresse du fabricant

Polyguard Products INC.  
4101 South Interstate 45  
Ennis, TX 75119  
Phone: 214-515-5000

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC 1-800-424-9300 (Amérique du Nord) 1-703-527-3887 (International)

## 2. Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux conformément à la Loi canadienne sur les produits dangereux (LRC) et au Règlement sur les produits dangereux (RPD), tels que modifiés.

### Éléments d'étiquetage

#### Mentions de danger

Aucune mention de danger n'est requise.

#### Autres informations

Aucun renseignement disponible.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Substance

Non applicable.

#### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Titanium dioxide	13463-67-7	0.1-1	-	-

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau à l'eau et au savon.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche.

#### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

<b>Symptômes</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Effets d'une exposition</b>	Aucun renseignement disponible.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Decomposition products may include the following materials: metal oxide/oxides.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité au choc</b>	Aucun.
<b>Sensibilité à la décharge électrostatique</b>	Aucun.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** S'assurer une ventilation adéquate.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Titanium dioxide 13463-67-7	TWA: mg/m <sup>3</sup> TWA	TWA: mg/m <sup>3</sup> TWA	TWA: mg/m <sup>3</sup> TWA	TWA: mg/m <sup>3</sup> TWAEV

**Remarque** Consulter la Section 16 pour les termes et les abréviations.

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Une protection oculaire/faciale appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales.

<b>Protection des mains</b>	Une protection des mains appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Une protection de la peau et du corps appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales.
<b>Protection respiratoire</b>	Une protection respiratoire appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Gel crémeux, violet/pourpre
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	violet/pourpre
<b>Odeur</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point initial d'ébullition et plage d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'éclair</b>	179.439 °C	Méthode Cleveland en vase ouvert
<b>Température d'auto-inflammation</b>	434-437	
<b>Température de décomposition SADT (°C)</b>	Aucune donnée disponible	
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	
<b>pH (en solution aqueuse)</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble dans l'eau	
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau)</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité relative</b>	0.95-1.15	
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Masse volumique du liquide</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité de vapeur relative</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Caractéristiques des particules</b>		
<b>Dimension de particules</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Distribution granulométrique</b>	Aucune donnée disponible	

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.

<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Inhalation</b>	Ne pas inhaler.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter tout contact avec la peau et les vêtements.
<b>Ingestion</b>	Ne pas ingérer.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Symptômes</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Toxicité aiguë</b>	Aucun renseignement disponible.

**Mesures numériques de la toxicité** Aucun renseignement disponible

#### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Titanium dioxide	> 2000 mg/kg ( Rat )	-	> 5.09 mg/L ( Rat ) 4 h

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Non classé.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non classé.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Non classé.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non classé.
<b>Cancérogénicité</b>	Le dioxyde de titane est une substance cancérigène possible quand il apparaît sous forme de poussière respirable.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Titanium dioxide	A3 - Cancérogène confirmé pour les animaux (avec une pertinence inconnue pour les humains)	Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme	-	Présent

Toxicité pour la reproduction	Non classé.
STOT - exposition unique	Non classé.
STOT - exposition répétée	Non classé.
Danger par aspiration	Non classé.

## 12. Données écologiques

<u>Écotoxicité</u>	Le produit n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.
<u>Persistance et dégradation</u>	Aucun renseignement disponible.
<u>Potentiel de bioaccumulation</u>	Aucun renseignement disponible.
<u>Mobilité dans le sol</u>	Aucun renseignement disponible.
<u>Autres effets nocifs</u>	Aucun renseignement disponible.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. Informations relatives au transport

Remarque	S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales
<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>DOT</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé

## 15. Informations sur la réglementation

### INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC
Titanium dioxide	X	X	X	X	X

Nom chimique	KECL	PICCS	AIIC	NZIoC	TCSI
Titanium dioxide	X	X	X	Does not have an individual approval but may be used under an appropriate group standard	X

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Inventaire coréen des produits chimiques existants

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AIIC** - Inventaire australien des substances chimiques industriels

**NZIoC** - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

**TCSI** - Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan

**16. Autres informations**

**NFPA**  
**HMIS**

Risques pour la santé - Inflammabilité -  
Risques pour la santé - Inflammabilité -

Instabilité -  
Dangers physiques -

Dangers particuliers -  
Protection individuelle

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

*La liste peut inclure des phrases qui ne s'appliquent pas à ce produit*

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale

ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
FS	Fiche de données de sécurité
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel
Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée

#### Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence américaine pour le registre des substances toxiques et des maladies (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis  
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Institut national japonais de technologie et de l'évaluation (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS ( World Health Organization, WHO)

**Date d'émission** 07-avr.-2026

**Date de révision :** 08-avr.-2026

**Note de révision:** Nouveau.

#### **Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**